

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE

## DU

# CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 29 avril 2026**

Présents : Guillaume Bédhet, Jean Claude Pauly, Juliette Derimay, Romain De Saint Jores, Florent Clairand, Marion Besnard, Mickael Florence, Hélène Colson, Lucile Henriquet, Jean-Luc Jodelet, Alexa Becker, Sylvie Duc, Jean Luc Lachaud, Jean Marc Frison Roche, Lydie Boisse

Président : Guillaume Bédhet

Secrétaire : Hélène Colson

### **1. Approbation du procès-verbal (PV) de la séance précédente**

- Le conseil approuve le PV de la dernière séance, incluant les précisions demandés lors de la transmission du projet de PV par Lydie Boisse.

### **2. Modification de l'ordre du jour**

#### **Ajouts à l'ordre du jour**

Monsieur le Maire propose d'ajouter 3 points à l'ordre du jour, ce que le conseil accepte à l'unanimité

- **Décalage d'un prêt relais (AFL) :**
- **Subvention pour les Bûcherons des 2 Savoies :**
- **Augmentation du volume de coupes forestières (ONF) :**

### **3. Adoption des comptes de gestion et administratifs**

Guillaume Bédhet, Maire laisse la présidence de la séance à Jean-Luc Jodelet (doyen) et se retire de la salle pour l'adoption des comptes administratifs. Le maire est l'ordonnateur et ne peut donc statuer sur les comptes administratifs.

- **Compte administratif Budget lotissement Champ Marmot :**

#### Fonctionnement

Dépenses 25 891,07€

Recettes 0,38€

Report 2024 0,00 €

Déficit de clôture 25 891,07€

### Investissement

Dépenses	0,00€
Recettes	0,00€
Report 2024	-45 995,03
Déficit de clôture	-45 995,03

- *Adopté à 11 voix pour et 3 abstentions*

#### ● **Compte administratif Budget lotissement Le Barchat :**

### Fonctionnement

Dépenses	2 521,78€
Recettes	0,00€
Report 2024	0,00 €
Déficit de clôture	-2 521,78€

### Investissement

Dépenses	0,00€
Recettes	0,00€
Report 2024	9 726,85
Déficit de clôture	-9 726,85

- *Adopté à 11 voix pour et 3 abstentions*

#### ● **Compte administratif Budget lotissement le Bonnet :**

il ne pourra être adopté à cette séance, les comptes n'étant pas arrêtés à ce jour. Il sera présenté à la prochaine séance, une reprise anticipée des résultats pourra être fait pour le vote du budget primitif

#### ● **Compte administratif Budget annexe Réseau de chaleur**

### Fonctionnement

Dépenses	2 521,78€
Recettes	0,00€
Report 2024	0,00 €
Déficit de clôture	-2 521,78€

### Investissement

Dépenses	0,00€
Recettes	0,00€
Report 2024	9 726,85
Déficit de clôture	-9 726,85

- *Adopté à 11 voix pour et 3 abstentions*

- **Compte administratif Budget annexe Camping :**

### Fonctionnement

Dépenses	42 709.80€
Recettes	42 529.20€
Report 2024	-4 285.66 €
Déficit de clôture	-4 466.26€

### Investissement

Dépenses	14 666.68€
Recettes	22 930.23€
Report 2024	168.35€
Excédent de clôture	8 431.90€

*Adopté à 11 voix pour et 3 abstentions*

- **Compte administratif Budget général :**

il ne pourra être adopté à cette séance, les comptes n'étant pas arrêtés à ce jour. Il sera présenté à la prochaine séance, une reprise anticipée des résultats pourra être faite pour le vote du budget primitif

- **Compte de gestion des budgets annexes et budget général**

Ghislaine Combaz (secrétaire de mairie) présente les comptes de gestion du comptable publique pour les budgets annexes réseau de chaleur, camping, budget lotissements Le Barchat, Champ Marmot qui sont en tout point conforme aux comptes administratifs présentés précédemment.

Le conseil municipal les adopte par 11 voix pour et 3 abstentions

Guillaume Bédhet (Maire) réintègre la salle et reprend la présidence

#### 4. Vote des budgets primitifs 2026

Le maire présente :

- **Budget annexe lotissement Champ Marmot**

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	84 650.72	84 650.72
Section d'investissement	117 800.75	117 800.75
<b>TOTAL</b>	<b>202 451.47</b>	<b>202 451.47</b>

Ce budget ne transcrit que la gestion des stocks de terrains, aucun travaux n'étant prévu sur cette année.

- *Le budget primitif est adopté à l'unanimité*

- **Budget annexe lotissement le Barchat**

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	284 453.63	284 453.63
Section d'investissement	288 075.48	288 075.48
<b>TOTAL</b>	<b>572 529.11</b>	<b>572 529.11</b>

- *Le budget primitif est adopté à l'unanimité*

- **Budget annexe lotissement le Bonnet**

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	70 544.57	70 544.57
Section d'investissement	66 075.57	66 075.57
<b>TOTAL</b>	<b>136 620.14</b>	<b>136 620.14</b>

Un lot reste à vendre, un compromis est en cours.

- *Le budget primitif est adopté à l'unanimité*

- **Budget annexe Réseau de Chaleur**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	77 014.60	77 014.60
<b>Section d'investissement</b>	219 949.51	219 949.51
<b>TOTAL</b>	296 964.11	296 964.11

- *Le budget primitif est adopté à l'unanimité*

- **Budget annexe Camping**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	93 292.30	93 292.30
<b>Section d'investissement</b>	29 954.30	29 954.30
<b>TOTAL</b>	123 246.60	123 246.60

- *Le budget primitif est adopté à l'unanimité*

- **Budget général**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	1 710 316.00	1 710 316.00
<b>Section d'investissement</b>	1 771 259 ;86	1 771 259 ;86
<b>TOTAL</b>	3 481 575.86	3 481 575.86

Remarques : Lydie Boisse interroge sur le montant important alloué aux fournitures de petits équipements par rapport aux dépenses d'autres communes. Monsieur le Maire lui répond que ces dépenses sont dépendantes des travaux en régie réalisés par les Services Techniques et

- *Le budget primitif est adopté à 14 voix pour et 1 contre (Lydie Boisse vote contre le budget, elle estime le budget actuel repose trop sur la hausse des recettes sans économie sur les dépenses d'exploitation et regrette des choix dispendieux des précédentes mandatures) L'estimation des recettes fiscales prend en compte les*

demandes émises par la Commission Communal des Impôts Directs pour le reclassement des logements sous-évalués.

Lydie Boisse souhaite avoir des précisions sur les exonérations de la taxe d'habitation pour les logements touristiques. Il lui est répondu que cette exonération (possible dans les communes classées France Revitalisation Rurale dont Queige fait partie) s'applique aux logements qui sont classés et il faut que les propriétaires demandent chaque année à en bénéficier.

Elle demande si dans le contexte d'augmenter les recettes de la commune, cette exonération ne pourra pas être supprimée. Il lui est répondu que cette décision appartient à l'assemblée qui peut avant fin octobre prendre une décision en ce sens.

## 5. Bilan trésorerie

- **Point d'étape** présenté par le maire :
  - Les importants travaux engagés sur les deux années précédentes, fortement subventionnés ont été réglés en totalité, il convient maintenant de demander le solde des subventions. Certaines demandes d'acompte de subvention n'ayant pas encore été perçues
  - Monsieur le Maire souhaite s'appuyer sur des compétences extérieures pour avoir une analyse des possibilités pour retrouver un niveau de fond de roulement plus aisé.

## 6. Taux d'imposition 2026

- **Taxes foncières et d'habitation :**
  - La revalorisation des bases par l'Etat est minime et en dessous de l'inflation.
  - Il est rappelé que sur la totalité des taxes perçues, la commune ne vote les taux que de la partie lui revenant.
- **Vote des conseillers :**
  - **1 % d'augmentation** : 3 voix.
  - **2 %** : 0 voix.
  - **2,5 %** : 8 voix.
  - **3 %** : 4 voix.
  - *La majorité du conseil s'est prononcé pour une augmentation de 2,5% des taux*

## 7. Subventions

- **Anciens combattants :**
  - Lors du conseil du 8 avril une subvention de 400 € a été accordée à l'amicale des anciens combattants. L'association a demandé une aide supplémentaire de 200 € pour couvrir les frais de la cérémonie du 8 mai qui regroupera les 4 communes.
  - *A l'unanimité le conseil accepte de porter le montant de la subvention pour l'amicale des Anciens combattants à 600€.*

- **Les Bûcherons des 2 Savoie :**

L'association les Bûcherons des 2 Savoies participera à l'animation de la kermesse de l'école et fera une démonstration au marché. Il est proposé de leur accorder une aide financière de 400€, cette proposition est acceptée à l'unanimité

## **8. Plan Pastoral Territorial (PPT)**

Ce plan arrive à échéance. Il faut réécrire un PPT et un responsable par commune est demandé.

Jean-Marc Frison-Roche sera le représentant pour la commune.

## **9. Commission CCID (Commission Consultative des Impôts Directs)**

Cette commission est composée du maire ou de son représentant et de 6 titulaires et 6 suppléants qui sont nommés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur proposition du conseil municipal. L'assemblée doit présenter 24 noms à la Direction Départementale des Finances Publiques. Il est décidé de proposer les 14 élus au conseil et de proposer 8 contribuables.

## **10. Questions diverses**

- **Décalage d'un prêt relais (AFL) :**

- Le prêt relais arrivant à échéance en décembre 2026 d'un montant : **300 000 €** ne pourra être remboursée dans les délais, l'encaissement des subventions attendues ne pourra pas intervenir avant la fin de l'année.
- *Le Conseil municipal à l'unanimité autorise le maire à engager les démarches auprès de l'Agence France Locale pour demander un report de remboursement de ce prêt relais.*

- **Augmentation du volume de coupes forestières (ONF) :**

- Monsieur le Maire propose de demander à l'ONF d'inscrire 1100 m<sup>3</sup> supplémentaires en avance sur les années suivantes, pour permettre le remboursement de ligne de trésorerie, en privilégiant les coupes sur des zones rémunératrices.

Remarque est faite de savoir suivant l'évolution du prix du bois, il n'est pas préférable de patienter pour réaliser les coupes de bois. Jean-Luc Jodelet dit qu'il y a espoir de sortir de la crise du scolyte et d'une reprise du marché.

- *A l'unanimité le conseil municipal décide de demander une avance sur le programme de coupes de bois d'un volume de 1100 m<sup>3</sup>.*

- **Régularisation de la route du Barchat :**

Lydie Boisse demande où en est la procédure de régularisation de la route du Barchat engagé par le précédent conseil.

- Il y a pour l'instant un point de blocage : Un propriétaire demande **200 €** pour sa parcelle.

- La position de la municipalité est de refuser le paiement pour ne pas créer un précédent, toutes les régularisations de routes étant réalisées à l'euro symbolique.
- **Merlon de Marolland / Outrechenais :**
  - Lydie Boisse demande si des travaux de purges sont prévus dans le merlon de Marolland. La réponse est oui, il est prévu de purger le merlon.
- **Micro Crèche :**
  - Après un démarrage en douceur, les effectifs augmentent ( > 50%, l'objectif étant de dépasser 70% de remplissage) et font espérer une montée en charge progressive .
  - **Inauguration :** À ce jour, aucune date n'est encore retenue, dans l'attente des disponibilités des principaux financeurs.
  - La commission micro crèche prévoit des réunions trimestrielles pour faire le suivi.
- **Marché :**
  - Le marché reprendra le 29 mai, l'organisation est en cours avec une volonté de renouveler l'offre.
  - Animation : Proposition d'un partenariat avec la bibliothèque (format à définir).
- **Commerce local :**
  - **Bilan positif** pour la période d'ouverture.
  - **Problème technique :** Surchauffe à l'intérieur dû au moteur des banques réfrigérantes
- **Embauches (services techniques) :**
  - 4 candidats pour venir en renfort aux services techniques, une commission de recrutement sera faite dans la semaine qui arrive.
  - Les 3 conseillers d'opposition sont invités par Monsieur le Maire à participer aux entretiens d'embauche.
- **Camping :**
  - **Personnel :** Les employées de 2025 sont repartantes pour la saison 2026.
  - **Mises aux normes :** Régularisations à prévoir, des travaux sont prévus avant l'ouverture ( portant notamment sur l'affichage).
- **Horaires d'ouverture de la mairie :**
  - Une révision prévue pour soulager les services.
- **Cadeaux pour les 6e :**

- Tradition maintenue : Petit cadeau pour chaque élève entrant au collège qui sera remis le 3 juin avant la séance du conseil municipal
- **Habitat inclusif (Beaufort) :**
  - **Invitation le 27 mai à 11h** → Un élu y assistera.
- **Maison verte (cœur de village) :**

Monsieur le Maire ayant délégation pour les préemptions, sollicite un avis de l'assemblée sur le droit de préemption concernant la maison de la succession Revil-Signorat Paule. Tous les conseillers se prononcent en faveur de la préemption.

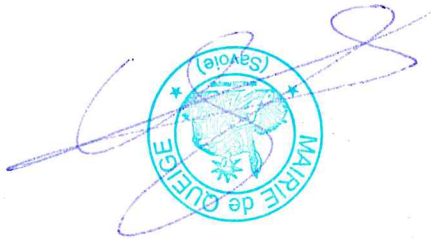
- **Salle des fêtes :** Constat est fait que lors de certaine manifestation l'issue de secours est obstruée à l'extérieur par des véhicules. Il faut veiller à laisser ce passage libre..

La séance est levée à 22 heures

*En mairie, le 26 mai 2026*

Le Maire,  
Guillaume Bédhet

La secrétaire de séance  
Hélène Colson



A large, stylized handwritten signature in blue ink, likely belonging to Hélène Colson, the secretary of the meeting.